

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

L'évolution du marché de la formation linguistique en France témoigne d'un dynamisme constant, s'inscrivant dans un contexte économique et social où la maîtrise des langues étrangères occupe une place stratégique.

Dans un environnement marqué par l'intensification des échanges internationaux, les compétences linguistiques représentent un levier essentiel pour les professionnels de nombreux secteurs d'activité. En effet, une maîtrise renforcée des langues étrangères favorise non seulement les relations commerciales à l'échelle mondiale, mais contribue également à la compétitivité des entreprises et stimule ainsi la croissance économique globale.

Face à ces enjeux, il est impératif pour les prestataires de formation linguistique de déployer des dispositifs assurant la qualité et l'efficacité des formations proposées, tout en répondant aux nouvelles attentes des apprenants (flexibilité, personnalisation des parcours...).

Dans cette perspective, la certification « **Former de manière innovante en langues vivantes** » constitue une réponse stratégique. Elle positionne l'innovation pédagogique comme un levier clé pour répondre de manière pertinente aux nouveaux besoins d'un marché en pleine transformation. Cette certification s'adresse aux formateurs souhaitant valider leurs compétences en matière d'innovations techniques et pédagogiques dans le domaine des langues.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
<p>C1. Concevoir des parcours pédagogiques en langues flexibles et personnalisés à l'aide de l'Intelligence Artificielle et d'autres technologies numériques en s'appuyant sur des recommandations de scénarios et d'exercices préconstruits et contextualisés afin d'optimiser le temps et les ressources des formateurs</p>	<p><i>A partir de situations réelles de travail issues de son expérience professionnelle le candidat devra constituer un dossier professionnel (épreuve 1) suivi d'un entretien avec le jury (épreuve 2). Chaque compétence fait l'objet de livrables et questionnements spécifiques.</i></p> <p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat fournit des exemples concrets illustrant son travail, sous forme de documents, captures d'écran ou liens vers des contenus générés (ex. exercices IA personnalisés, supports pédagogiques en ligne, séquences d'apprentissage combinant autonomie et interaction avec le formateur).</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat présente un parcours de formation, justifie les choix pédagogiques et technologiques effectués, explique l'articulation entre les temps en autonomie et les temps synchrones, et met en évidence les bénéfices attendus ou constatés pour les apprenants comme pour le formateur.</p>	<p>Le parcours d'apprentissage en langues est conçu de façon personnalisée et hybride à partir des outils d'IA générative et/ou d'autres technologies :</p> <p>Cr1.1. Le processus de création des contenus pédagogiques et la sélection des ressources et contenus générés par les IA et autres outils technologiques est expliqué. Les choix méthodologiques et technologiques sont justifiés et les contenus générés sont ciblés au regard des besoins d'apprentissage et des objectifs pédagogiques.</p> <p>Cr1.2. L'organisation des activités/ exercices pédagogiques en format hybride est cohérente avec le parcours global. Elle met en avant les complémentarités entre l'apprentissage en autonomie et l'accompagnement synchrone. Si besoin, les ressources ainsi générées sont ajustées pour une parfaite intégration dans le parcours de langue personnalisé.</p> <p>Cr1.3. Les bénéfices attendus et/ ou réalisés pour les apprenants et pour le formateur sont argumentés de façon précise et factuelle (estimation du gain de temps pour les formateurs, qualité des contenus, niveau de personnalisation des ressources...)</p>

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
<p>C2. Créer des contenus multimédias facilement accessibles aux apprenants, y compris ceux en situation de handicap, à partir d'outils numériques et/ou des technologies permettant des créations visuelles, vidéo et vocales afin de créer des environnements interactifs et immersifs qui enrichissent les parcours de formation linguistique (présentiels / distancielles, individuels / collectifs).</p>	<p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat dépose des exemples de ressources multimédias créées ou adaptées pour l'apprentissage des langues : fichiers, liens vers des supports interactifs, enregistrements audio ou vidéo. Il décrit les outils utilisés, les formats choisis, les objectifs pédagogiques et les modalités d'accessibilité mises en place.</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat explicite sa démarche de création, justifie ses choix de formats et de supports au regard des objectifs pédagogiques et du public visé, et décrit les impacts constatés sur l'engagement et la progression des apprenants.</p>	<p>Le candidat démontre sa capacité à créer du contenu sur au moins deux plateformes ou avec au moins 2 outils numériques :</p> <p>Cr2.1. Le processus de création de ressources multimédias est décrit. Les choix de formats (vidéos, podcasts, applications, réalité virtuelle/augmentée) et leur pertinence pour l'apprentissage linguistique sont justifiés au regard du parcours de formation mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat explique comment ces ressources facilitent l'acquisition des compétences en langue cible, notamment en favorisant l'exposition, l'interaction et l'immersion. • Il explique les stratégies mises en place pour garantir l'accessibilité et l'inclusivité des ressources à tout type de publics, y compris ceux en situation de handicap. • les modalités d'accompagnement techniques et pédagogiques des apprenants sont prévues et formalisées <p>Cr2.2 L'impact des outils utilisés sur l'engagement et la progression des apprenants est démontré</p>

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
<p>C3. Favoriser le travail en groupe et les échanges interactifs entre participants et/ou avec le formateur lors des formations linguistiques en distanciel synchrones ou asynchrones en proposant des activités collaboratives sur des plateformes dématérialisées afin de renforcer la participation active des apprenants.</p>	<p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat fournit des éléments concrets tels que captures d'écran, extraits de discussions, enregistrements d'activités en groupe, exemples de projets collaboratifs ou espaces d'échange utilisés dans une formation à distance.</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat décrit comment il a conçu, animé et régulé ces espaces collaboratifs, les objectifs pédagogiques poursuivis, les outils choisis, les stratégies mises en œuvre pour maintenir l'engagement des participants, et les résultats obtenus.</p>	<p>Le candidat décrit comment il a mis en place et géré une plateforme collaborative dans un contexte de formation linguistique en <u>distanciel synchrone ou asynchrone</u> :</p> <p>Cr3.1 Les activités collaboratives, des projets collectifs sont conçus et structurés (forums de discussions, rédaction partagée, échanges écrits et oraux, débats en ligne, correction...) en cohérence avec les objectifs et la progression pédagogiques de la formation linguistique</p> <p>Cr3.2. Les choix technologiques et pédagogiques sont justifiés et argumentés : gestion des interactions, dynamique du groupe, accessibilité, défis rencontrés et stratégies mises en place pour assurer une participation active des apprenants</p> <p>Cr3.3 Le candidat anime des espaces interactifs asynchrones (forums, discussions, salons vocaux) à partir d'une plateforme collaborative correctement exploitée, configurée (paramétrage des fonctionnalités disponibles).</p>

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
<p>C4. Animer des formations linguistiques en présentiel ou en distanciel en mode synchrone, ajustées aux profils des apprenants, au contexte de formation et aux objectifs visés en combinant des méthodes ou approches pédagogiques actives (classes inversées, jeux de rôles, techniques de coaching...) et/ou des technologies interactives (tableaux interactifs, applications en temps réel, quiz en direct...) afin d'optimiser la progression linguistique des apprenants tout en renforçant leur engagement.</p>	<p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat fournit des supports de cours interactifs, des enregistrements de sessions (audio ou vidéo), des descriptions d'activités (classe inversée, jeux de rôles, débats, etc.) et des retours d'apprenants.</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat explique ses choix méthodologiques, justifie l'adéquation entre les méthodes employées et les profils des apprenants, analyse l'impact sur l'engagement et la progression, et décrit les ajustements réalisés à partir des retours d'expérience.</p>	<p>Cr4.1 Le candidat sélectionne et intègre des approches variées (classe inversée, jeux de rôles, simulations, coaching, discussions dirigées, activités en autonomie). Ces approches sont justifiées au regard des objectifs d'apprentissage linguistique et aux besoins des apprenants,. elles intègrent les outils interactifs selon leur pertinence pédagogique</p> <p>Cr4.2 Le candidat explique et argumente ses choix méthodologiques en fonction du profil linguistique des apprenants, des objectifs pédagogiques et du contexte d'apprentissage (ex. apprenants débutants vs avancés, difficultés spécifiques liées à la prononciation, à la compréhension orale ou écrite), y compris pour les personnes en situation de handicap. Il démontre leur impact sur la progression de l'apprentissage en langue cible et explique les modalités d'accompagnement techniques et pédagogiques mise en place</p> <p>Cr4.3 Les retours des apprenants sont systématiquement analysés et formalisés. Si besoin, les méthodes pédagogiques sont ajustées pour mieux répondre à leurs besoins, améliorer les apprentissages et garantir l'atteinte des objectifs de formation.</p>

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
<p>C5. Mettre en place des modalités d'évaluation dynamiques et adaptées aux besoins et au niveau des apprenants en s'appuyant sur des tests en ligne, des exercices ciblés et des bilans individualisés (analyse des résultats d'évaluation et production de feedback personnalisé) dans le respect des considérations éthiques et réglementaires liées à l'utilisation de ces technologies afin de mesurer leur niveau réel et leurs progrès et/ ou d'ajuster les parcours d'apprentissage en conséquence.</p>	<p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat fournit des exemples d'outils d'évaluation (tests, exercices interactifs, bilans de progression, grilles de feedback), en précisant les objectifs visés, les compétences évaluées, les niveaux ciblés, et les modalités d'exploitation des résultats.</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat justifie ses choix d'outils et de méthodes, explique leur paramétrage, leur adaptabilité aux besoins des apprenants, leur conformité au RGPD, et décrit les retombées pédagogiques observées.</p>	<p>Le candidat conçoit et met en œuvre des évaluations personnalisées à partir d'outils innovants :</p> <p>Cr5.1 Le choix des outils et méthodes d'évaluation (tests adaptative en ligne, exercices ciblés, feedback automatisés) est justifié au regard des besoins des apprenants, des objectifs pédagogiques, des compétences linguistiques évaluées (compréhension, expression, interaction) ou de la certification préparée, notamment lorsqu'il s'agit de certification de type TOEIC, CLOE, BRIGHT, ... Les outils conçus sont adaptés aux différents niveaux linguistiques et sont articulés de telle sorte qu'ils respectent l'équilibre entre évaluations formatives et certificatives</p> <p>Cr5.2 Les outils sont correctement paramétrés pour garantir leur pertinence, leur fiabilité et leur adaptabilité aux besoins des apprenants. (fonctionnalités essentielles des outils d'évaluation, notamment la personnalisation des niveaux et des contenus, automatisation et adaptabilité des évaluations, accessibilité et ergonomie, la gestion des feedbacks et des corrections....)</p> <p>Le candidat justifie ses choix techniques et pédagogiques</p> <p>C5.3 Les contraintes réglementaires et éthiques relatives à la collecte et à l'utilisation des résultats des apprenants sont rigoureusement prises en compte. Le candidat démontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le respect du RGPD et l'adoption d'une approche responsable dans la gestion des données des apprenants. ● Les mesures mises en place pour assurer la transparence dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations ainsi que les précautions prises pour garantir l'éthique et la conformité aux réglementations en vigueur.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'Évaluation	Critères d'Évaluation
C6. Réaliser une veille continue sur les évolutions pédagogiques et technologiques appliquées à l'enseignement des langues afin de maintenir à jour ses compétences et connaissances dans un contexte d'évolution technique, technologique, réglementaire et pédagogique rapide et constant.	<p>Épreuve 1 – Dossier professionnel Le candidat fournit des exemples concrets issus de sa veille : synthèses de lectures, comptes rendus de webinaires, tests d'outils, analyses de pratiques innovantes intégrées dans ses formations.</p> <p>Épreuve 2 – Entretien avec le jury Le candidat explicite sa stratégie de veille, les sources mobilisées, les apports concrets pour ses pratiques professionnelles, les critères utilisés pour évaluer la pertinence des innovations, et les difficultés rencontrées lors de leur mise en œuvre.</p>	<p>C6.1 Le candidat met en place une veille technologique, technique et pédagogique en s'appuyant sur des sources variées et reconnues dans le domaine de la formation en langues (recherches académiques, publications spécialisées, conférences, communautés professionnelles, etc.). Il précise la fréquence de cette veille et en explicite les modalités.</p> <p>C6.2 Le candidat démontre sa capacité à évaluer de manière critique les avantages et les freins des innovations identifiées, qu'elles soient pédagogiques ou technologiques, et leur utilité dans son activité de formateur en langue, et leur impact sur l'apprentissage des langues</p>